

Glossaire

- > [Abrivado ou abrivade \(une\)](#)
- > [Adventice \(une\)](#)
- > [Agachon \(un\)](#)
- > [Assolement \(un\)](#)
- > [Athérine \(une\)](#)
- > [Bacillus thuringiensis ou Bacille de Thuringe \(un\)](#)
- > [Bandido ou bandide \(une\)](#)
- > [Bouvino ou bouvine \(la\)](#)
- > [Canisse ou canisse \(une\)](#)
- > [Charte d'un Parc naturel régional \(une\)](#)
- > [Cocarde \(une\)](#)
- > [Course camarguaise \(une\)](#)
- > [Digues de Camargue \(les\)](#)
- > [Encierro \(un\)](#)
- > [Faux semis \(un\)](#)
- > [Gagnage \(un marais ou étang de gagnage\)](#)
- > [Ganivelle \(une\)](#)
- > [Gardian \(un\)](#)
- > [Graphiose \(la\)](#)
- > [Grau \(un\)](#)
- > [Jussie \(la\)](#)
- > [Lagune \(une\)](#)
- > [Manade \(une\)](#)
- > [Mas \(un\)](#)
- > [Mignon \(un\)](#)
- > [Négochin ou nego-chin \(un\)](#)
- > [Pelouse \(une\)](#)
- > [Poutargue \(la\)](#)
- > [Remise \(un marais ou étang de remise\)](#)
- > [Ripisylve \(une\)](#)
- > [Roubine \(une\)](#)
- > [Sagne \(la\)](#)
- > [Saladelle \(la\)](#)
- > [Sansouire \(la\)](#)
- > [Soude \(la\)](#)
- > [Telline \(la\)](#)

Abrivado ou abrivade (une)

[terme local] jeu spectacle qui consiste en une conduite de taureaux (réservés pour ce type de manifestation) par des gardians à cheval, au c¹/₂ur du village, le long d'un itinéraire délimité. Sur le parcours, des spectateurs (les atrapaïres) tentent de faire échapper les taureaux du cercle des chevaux.

[Haut de page](#)

Adventice (une)

Plante qui croît sur un terrain cultivé sans avoir été semée et qui concurrence la plante cultivée.

[Haut de page](#)

Agachon (un)

[terme local] : petite construction, abris de chasseur.

[Haut de page](#)

Assolement (un)

Procédé de culture par succession et alternance sur une même parcelle pour conserver la fertilité du sol

Athérine (une)

Poisson de petite taille de la famille des athérinides qui fréquente les milieux saumâtres. Elle est très appréciée pour les fritures. On le trouve sur les marchés du littoral du golfe du Lion sous le nom de « Joël » prononcé « jole ».

[Haut de page](#)

Bacillus thuringiensis ou Bacille de Thuringe (un)

Bactérie pathogène des insectes utilisée dans le cadre de la lutte biologique contre les insectes nuisibles, entre autres contre les larves de moustiques et autres diptères.

[Haut de page](#)

Bandido ou bandide (une)

[terme local] : jeu spectacle consistant à conduire des taureaux (réservé à ce type de manifestations) en fin d'après-midi, après une course camarguaise. Contrairement à l'abrivado où les taureaux arrivent tous en même temps, ils peuvent être conduit un par un.

[Haut de page](#)

Bouvino ou bouvine (la)

[terme local] : à l'intérieur d'un élevage camarguais, où l'on opposait généralement les taureaux aux chevaux, la bouvino (ensemble des bovins) s'opposait à la roussatino (ensemble des chevaux). Par extension, le terme désigne aujourd'hui l'ensemble du milieu taurin autour du taureau Camargue (raço di biòu) et l'aire géographique d'extension de son élevage et des jeux qui l'entourent.

[Haut de page](#)

Canisse ou canisse (une)

terme local] : tige de **Canne de Provence** dont l'assemblage en claies sert notamment de coupe-vents.

[Haut de page](#)

Charte d'un Parc naturel régional (une)

C'est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement de son territoire pour douze ans. La charte fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc ainsi que les mesures qui permettent de les mettre en œuvre. Elle engage les collectivités du territoire (communes et structures intercommunales adhérentes, le(s) département(s) et la(les) région(s) concernés qui l'ont adoptée ainsi que l'Etat qui l'approuve par décret.

[Haut de page](#)

Cocarde (une)

[terme local] : c'est l'un des attributs que porte le taureau dans la course camarguaise. C'est un petit morceau de ruban rouge de 5 à 6 centimètres fixé au milieu d'une ficelle et placé sur le frontal entre les cornes de l'animal.

[Haut de page](#)

Course camarguaise (une)

[terme local] : appellation officielle de la **course libre** ou **course à la cocarde**. C'est une manifestation taumachique propre au Midi de la France (basse Provence et Languedoc oriental) dans laquelle les raseteurs équipés d'un crochet tentent d'enlever des attributs (cocarde, glands) placés sur le frontal et les cornes d'un taureau Camargue (raço di biòu).

[Haut de page](#)

Digues de Camargue (les)

Au 19^e siècle, la construction de la **digue à la mer** (1859) supprime les incursions des eaux marines, tandis que l'achèvement des **digues du Rhône** (1869) protège le delta contre les débordements du fleuve mais le prive aussi de limons fertiles et d'apport en eau douce.

[Haut de page](#)

Encierro (un)

{terme local} : jeu spectacle consistant en un lâcher de taureau de race Camargue (raço di biòu) dans un espace du village ou de la ville clôturé par des barrières.

[Haut de page](#)

Faux semis (un)

Inondation des rizières avant le semis pour faire germer les mauvaises herbes qui sont ensuite enfouies mécaniquement ou détruites chimiquement.

[Haut de page](#)

Gagnage (un marais ou étang de gagnage)

Plan d'eau sur lequel les oiseaux, principalement les canards, viennent se nourrir du soir au matin.

[Haut de page](#)

Ganivelle (une)

[terme local] : petite palissade en lattes de châtaigner disposée sur le littoral sableux qui sert à piéger la sable pour reconstituer les dunes.

[Haut de page](#)

Gardian (un)

[terme local] : gardien à cheval d'un troupeau de taureau, de chevaux en Camargue

[Haut de page](#)

Graphiose (la)

Maladie de certains arbres (ormes) due à un champignon entraînant flétrissement des rameaux, chute des feuilles, dépérissement des branches puis de l'arbre entier.

[Haut de page](#)

Grau (un)

terme local] : chenal naturel ou artificiel faisant communiquer les lagunes et la mer. Ce terme s'applique également aux anciennes embouchures du fleuve.

[Haut de page](#)

Jussie (la)

C'est une plante aquatique envahissante qui bouche les réseaux hydrauliques d'eau douce en formant un tapis dense qui empêche la lumière de passer et arrête les échanges gazeux. Elles modifient les équilibres écologiques des milieux qu'elles colonisent. Par ailleurs, elles limitent la circulation des eaux par le colmatage des canaux et des roubines. Sa prolifération perturbe aussi l'utilisation des milieux aquatiques et l'exploitation de leur ressource (navigation, pêche à la ligne, chasse, pâturage).

[Haut de page](#)

Lagune (une)

C'est un plan d'eau littoral caractérisé par la présence d'une communication avec la mer, plus ou moins permanente et dont les eaux sont saumâtres, allant des eaux franchement marines, voire sursalées, aux eaux presque douces.

[Haut de page](#)

Manade (une)

[terme local] : troupeau de taureaux ou de chevaux. Le propriétaire d'une manade est le manadier. En général, les manadiers ont à la fois taureaux et chevaux.

[Haut de page](#)

Mas (un)

Nom donné à la ferme (bâtiments et terres) en Provence occidentale. Il s'agit d'une construction en pierre.

[Haut de page](#)

Mignon (un)

Il s'agit d'un petit canard Colvert obtenu par sélection des plus petits individus et meilleurs chanteurs de cet espèce. Il est fréquemment utilisé par les chasseurs de gibiers d'eau en Camargue comme appelant vivant pour attirer les autres canards sur les étangs où sont disposés les postes de chasse.

Négochin ou nego-chin (un)

[terme local] : « noie-chien » qui veut dire peu stable. Barque à fond plat utilisé sur les marais et que l'on fait avancer à l'aide d'une perche en bois, la « partègue ».

[Haut de page](#)

Pelouse (une)

[terme local] : les « pelouses » peu marquées par l'influence du sel sont les pâturages les plus riches de Camargue. Ces pâturages autrefois étendus ont beaucoup régressé avec le développement de la riziculture. Ils sont actuellement petits et très morcelés. Leur richesse floristique est importante.

[Haut de page](#)

Poutargue (la)

[terme local] : il s'agit d'un met très recherché fabriqué avec la poche d'½ufs salée puis séchée d'un mullet (Mugil cephalus), capturé en été, à l'époque du frai.

Remise (un marais ou étang de remise)

Plan d'eau sur lequel les oiseaux, principalement les canards, viennent se reposer durant la journée.

[Haut de page](#)

Ripisylve (une)

Forêt riveraine d'un cours d'eau.

[Haut de page](#)

Roubine (une)

[terme local] : canal creusé ou aménagé par l'homme, servant à l'écoulement des eaux.

[Haut de page](#)

Sagne (la)

[terme local] : roseau (*Phragmites australis*) utilisé à des fins domestiques, agricoles ou artisanales. La sagne sert notamment pour la confection de toits.

[Haut de page](#)

Saladelle (la)

[terme local] : les " saladelles " (*Limonium* sp.) tapissent de mauves les pelouses et les pâtures à la fin de l'été. Poussant sur des terrains salés, elles absorbent trop de sel et doivent en excréter par leurs feuilles. Six espèces existent en Camargue dont deux, très rares, sont protégées en France.

[Haut de page](#)

Sansouire (la)

[terme local] : paysage et formation végétale dominée par des salicornes buissonnantes sur des terrains peu ou pas irrigués où le sel affleure lors des grandes chaleurs.

[Haut de page](#)

Soude (la)

Diverses variétés de soudes, dont la soude ligneuse (*Suaeda fructicosa*) poussent dans les sansouires. Par incinération, cette dernière produit des cristaux utilisés en savonnerie, ou comme fondant dans la fabrication du verre. Du 13e au 19e siècle, la soude fut largement cultivée en Camargue pour être commercialisée en Provence et au-delà. A la fin du 18e siècle, une importante verrerie existait à Arles-Trinquetaille. A partir du 19e siècle, la soude végétale fut peu à peu remplacée par la soude chimique produite à partir du sel.

[Haut de page](#)

Telline (la)

[terme local] : ce petit coquillage bivalve (*Donax trunculus*) de 5 centimètres maximum vit en bordure de mer, sous quelques centimètres de sable mouillé. Il est récolté de façon originale et réglementé le long des plages de Camargue, surtout depuis les années 60. Le pêcheur plus ou moins immergé, tire à reculons un chalut en forme de filet-râteau sous les premières vagues baignant la plage. Une courroie passée autour de sa taille l'aide à tracter cet équipage, les manches en bois permettant de régler la pénétration de l'engin dans le sable. La telline, mise à dégorger 12 à 24 heures, peut être consommée crue ou pochée en persillade. Fine et savoureuse, elle est fort appréciée des habitants et des touristes.

[Haut de page](#)